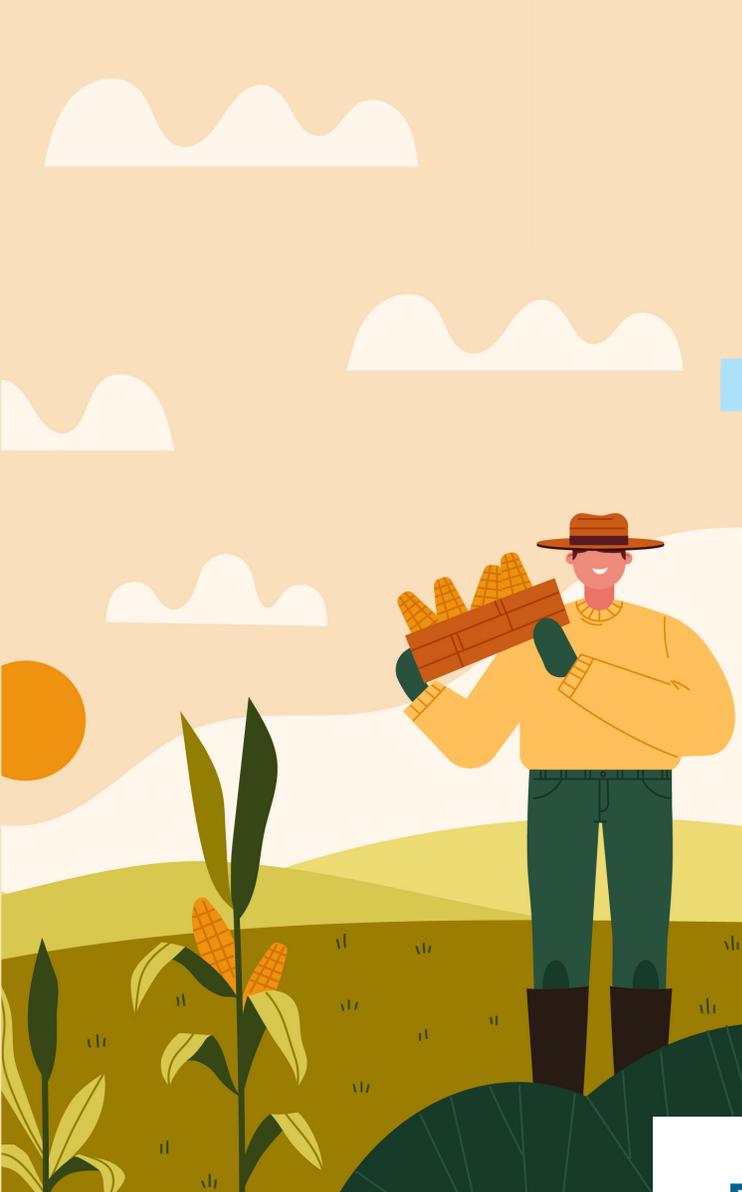




PhiLab



Ruralité et Philanthropie

Résumé exécutif

Laurence Croteau

Montréal
Juin 2023

philab.uqam.ca



Description du réseau PhiLab

Le réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), anciennement Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne, a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé "Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes". Ce financement a été reconduit en 2018 sous le nom "Évaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l'enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux". Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, de partage d'information et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettent la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d'acteurs : des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou partenaires.

Le centre de recherche (Hub) mère se situe dans le centre-ville de Montréal, sur le campus de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

PhiLab Québec

PhiLab Québec joue un rôle distinct au sein du Réseau PhiLab. Non seulement, il est le plus grand des centres régionaux, mais il est également unique en ce sens que son travail s'inscrit dans le contexte francophone et anglophone du Québec. Ses projets de recherche, initiatives et partenariats mettent en évidence la diversité de la culture, de l'expérience et de la stratégie du secteur philanthropique québécois. PhiLab Québec entretient une série de relations à long terme avec des fondations privées, publiques et communautaires de diverses tailles dans la province, et soutient la collaboration entre les bailleurs de fonds, les bénéficiaires et les communautés. Les projets du PhiLab Québec portent sur des questions liées aux injustices sociale, économique et écologique, ainsi que sur le rôle que le secteur philanthropique peut et doit jouer dans la création d'un Canada plus juste et plus équitable. Des recherches concrètes sur les meilleures pratiques, aux travaux théoriques plus critiques sur la philanthropie et le pouvoir, PhiLab Québec s'engage dans un mouvement visant à construire un secteur philanthropique plus démocratique, plus juste et plus collaboratif.

Résumé

Ce rapport de recherche à trois volets est issu d'une collaboration entre l'initiative les Ateliers des savoirs partagés (ASP) et une équipe de chercheurs du Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab). L'objet de cette collaboration porte sur la réalisation d'une recherche partenariale exploratoire sur le rapport qui existe entre « secteur philanthropique subventionnaire & monde rural » québécois. Le premier volet se penche sur un recensement d'écrits en provenance de la littérature scientifique et d'organisations afin d'effectuer un travail théorique et définitionnel. Les résultats d'une requête récente réalisée auprès de la base de données de l'Agence de revenus du Canada nous permettent ensuite de broser un portrait de la philanthropie rurale québécoise. Le deuxième volet propose une synthèse des entrevues effectuées auprès de répondant·e·s ASP et de fondations. Finalement le troisième volet offre une réflexion sur les options de financement et l'apport de la philanthropie quant à la pérennisation des ASP.

Mots-clés

Philanthropie • ruralité • ASP • pérennisation • fondation • développement local • économie sociale

Abstract

This three-part research report is the result of a collaboration between the Ateliers des savoirs partagés (ASP) initiative and a team of researchers from the Canadian Research Partnership Network on Philanthropy (PhiLab). The purpose of this collaboration is to carry out exploratory partnership research on the relationship between Quebec's «grant-making philanthropic sector and the rural world». The first part of the project involves a survey of the scientific and organizational literature, establishing a theoretical and definitional work. The results of a recent query of the Canada Revenue Agency database are then used to paint a portrait of rural philanthropy in Quebec. The second section offers a summary of interviews conducted with ASP respondents and foundations. Finally, the third section offers a reflection on financing options and the contribution of philanthropy to ASP sustainability.

Key words

philanthropy • rurality • ASP • sustainability • foundation • local development • social economy



Étude philanthropie et ruralité

Résumé exécutif

Laurence Croteau (UQAM)

Équipe PhiLab Québec

Montréal

Juin 2023



Résumé exécutif

Cette fiche synthèse présente les grandes lignes du rapport de recherche issu d'une collaboration entre l'initiative les Ateliers des savoirs partagés (ASP) et une équipe de chercheurs du Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab). L'objet de cette collaboration porte sur la réalisation d'une recherche partenariale exploratoire sur le rapport qui existe entre « secteur philanthropique subventionnaire & monde rural » québécois.

Volet 1 de la recherche : Recension d'écrits et analyse de données

Le premier volet s'est penché sur les aspects théoriques et définitionnels de la ruralité. Y sont comparées les approches institutionnelles et culturelles tout en interprétant la dualité existante entre l'urbain et le rural de même que les représentations des gens qui y habitent. Du recensement d'écrits en provenance de la littérature scientifique et d'organisations, une définition à deux volets de la ruralité a été retenue.

- Une définition identitaire et holistique où la ruralité est présentée en lien avec la notion de paysage, où la nature et la culture se rencontrent : le rural apparaît alors comme un milieu de vie proche de la nature. L'espace rural se définit par ses facettes physique et sociale permettant dans la perspective de se projeter dans le futur, à savoir « à quoi voulons-nous que ce paysage ressemble ? ».
- Une définition opérationnelle offrant un cadre quantitatif à des fins de recensement où la ruralité est représentée comme une réalité non métropolitaine. Au Québec, la ruralité serait donc composée de territoires situés à l'extérieur des six régions métropolitaines de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières (incluant Drummondville), Ottawa-Gatineau et Saguenay.

À la suite du travail définitionnel, est présenté un bref historique des politiques publiques québécoises de la ruralité et comment l'innovation sociale représente une stratégie porteuse pour le développement local en milieu rural. Le rapport enchaîne avec une présentation sur la philanthropie où cette « technologie sociale » est directement liée au don désintéressé (inconditionnel) ou intéressé (sous conditions). Le don intéressé comporte une dimension contractuelle et utilitaire. Selon le cadre politique canadien responsable de l'action philanthropique, la philanthropie prend le nom de bienfaisance. Cette philanthropie – organisées autour du don – prend trois formes concrètes : les œuvres de bienfaisance (des OBNL reconnus comme « œuvre de bienfaisance »), des fondations publiques (Centraide, par exemple) et des fondations privées (Fondation Chagnon ou Fondation de l'UQAM). Une fondation est un organisme de bienfaisance disposant d'un fonds devant être mis au service de l'intérêt public.

Présentation des données sur « philanthropie et ruralité »

Les résultats d'une requête récente réalisée auprès de la base de données de l'Agence de revenus du Canada nous permettent de brosser un portrait de la philanthropie rurale québécoise. Pour relever la circulation de dons philanthropiques faits ou destinés à la ruralité, nous avons retenu de colliger et de regrouper les données :

- de fondations privées, publiques ou communautaires ayant fait au moins un don au Québec en 2020;

- de dons réalisés par fondations sises en milieux métropolitains et dirigés vers des organisations ou des projets situés en milieux non métropolitains;
- de dons réalisés par des fondations situées en milieux non métropolitains et dirigés vers des organisations ou des projets situés en milieux non métropolitains.

En fonction des données recueillies pour l'année 2020, on dénombrait 1 985 fondations au Québec. De ce nombre, 1 108 avaient effectué au moins un don en 2020 et 877 n'ont fait aucun don sur le territoire québécois. Sur les 1 108 fondations québécoises, ces dernières ont alloué presque 1 milliard de dollars à des donataires reconnus par l'Agence.

Parmi ces fondations, 945 fondations étaient localisées dans une des 6 métropoles québécoises. Elles ont alloué pour 933 millions de dollars à des donataires métropolitains (907M\$) et à des donataires non métropolitains (25M\$).

Nous dénombrons aussi 163 fondations localisées en milieux non métropolitains. Elles ont alloué pour 39 millions de dollars à des donataires non métropolitains (27M\$) et à des donataires métropolitains (12M\$).

Nous avons aussi regardé la répartition des dons en fonction d'un indicateur partageant les dons de 2 500\$ et plus et de moins de 2 500\$. Le tableau suivant présente une synthèse des données analysées.

Tableau 1 : Répartition de fondations québécoises en fonction de leur localisation, du lieu des dons et de l'indicateur de démarcation de 2 500\$ pour l'année 2020

Localisation des fondations	Dons de moins de 2 500\$			Dons de 2 500\$ et plus		
	Dons faits en milieux métropolitains	Dons faits en milieux non-Métropolitains	Total indifférencié	Dons faits en milieux métropolitains	Dons faits en milieux non-Métropolitains	Total indifférencié
Milieux Métropolitains	404 Fondations 3.6 M\$ (91%)	117 Fondations 376 K\$ (9%)	418 Fondations 3,9 M\$ (100%)	861 Fondations 907 M\$ (97%)	163 Fondations 25 M\$ (3%)	874 Fondations 933 M\$ (100%)
Milieux non-Métropolitains	27 Fondations 103 K\$ (37%)	54 Fondations 172 K\$ (63%)	62 Fondations 276 K\$ (100%)	48 Fondations 12 M\$ (30%)	122 Fondations 27 M\$ (70%)	142 Fondations 39 M\$ (100%)
Total	431 Fondations 3.7 M\$ (95%)	171 Fondations 548 K\$ (5%)	602 Fondations 3,9 M\$ (100%)	909 Fondations 919 M\$ (95%)	285 Fondations 53 MS (5%)	1 016 Fondations 972 MS (100%)

Observations

- Les fondations sont principalement localisées en milieu métropolitain et plus spécifiquement dans la grande région de Montréal.
- Elles allouent très majoritairement des ressources financières à des donataires situés en zones métropolitaines.
- Les fondations situées en zones non métropolitaines accordent plus de dons à des donataires de zones métropolitaines que les fondations métropolitaines à des donataires non métropolitains.
- Somme toute, malgré la richesse représentée par les dons alloués à des donataires québécois, presque 1 milliard de dollars, cela représente une goutte d'eau par rapport aux ressources

financières à la disposition des gouvernements et plus particulièrement du gouvernement provincial.

Les rôles que pourrait avoir la philanthropie dans des processus de développement territorial rural

La philanthropie peut générer des capacités d’agir là où les politiques publiques sont absentes ou n’offrent pas la souplesse requise. Développer un réseau d’organisations philanthropiques à même le milieu rural pourrait permettre de combler le déficit observé et assurer une meilleure répartition des dons au bénéfice de la ruralité. La philanthropie pourrait jouer plusieurs rôles en matière de développement territorial : financier, être partenaire, compléter ou soutenir les politiques publiques, agir pour plus de justice sociale et environnementale.

Volet 2 de la recherche : Entrevues auprès de répondant·e·s ASP et de fondations

Sont résumées, dans cette section, les réponses aux questions que nous avons posées à des personnes représentant le point de vue de leur organisation philanthropique ou de leur regroupement ASP. Les thèmes qui ont été abordés dans les entrevues sont les suivants.

- Leur(s) représentation(s) de la ruralité.
- Les représentations du milieu philanthropique par des membres des ASP.
- Les difficultés, les enjeux ou les obstacles de la philanthropie en ruralité.
- Les avantages ou les bénéfices de la philanthropie en milieu rural.
- Les conditions de travail avec les fondations subventionnaires.
- L’enjeu de la création d’un fonds de dotation ou d’une fondation ASP.
- Ouverture à une activité de dialogue entre fondations subventionnaires et ASP.

Représentations de la ruralité

Les représentations qui se dégagent des entrevues, tout acteur confondu, se rapprochent de celles présentées dans la revue de littérature. Le milieu rural se définit fondamentalement par rapport au milieu urbain qui est devenu la référence culturelle en matière d’habiter des espaces nationaux. Dès lors, le rural se présente à la fois comme une dilution de l’urbain, comme une réalité culturellement (rythmes différenciés, habitudes de consommation, de loisirs, proximités relationnelles...) et géographiquement différente de l’urbain, mais présentant une variété de situations en lien avec les caractéristiques qui distinguent le rural de l’urbain et les particularités singulières différenciées entre les territoires ruraux (régions éloignées [ruralité profonde] versus la ruralité péri-urbaine en milieu métropolitain [ruralité invisibilisée] et la ruralité mitoyenne entre les deux). Les caractéristiques rurales sont, d’une part, fortement liées à la relation de proximité avec les écosystèmes naturels et la présence de grands espaces où la densité d’occupation par des communautés humaines est relativement faible, et, d’autre part, à des modalités d’exploitation économiques définies fondamentalement en support / complémentarité aux activités économiques fortement localisées dans les zones métropolitaines.

Somme toute, des enjeux, problèmes, besoins et aspirations convergent et divergent entre les mondes

de l'urbain et du rural. L'étude n'a pas permis d'être exhaustif sur ce fait sinon que les points de divergence demandent un traitement différencié du traitement des éléments faisant convergence. Sur les éléments faisant convergence, il est clair qu'ils sont principalement pris en charge ou travaillés par des acteurs de l'urbanité. Ceci ne signifie pas que, pour les fondations, des adaptations spécifiques à leur modèle d'intervention pourraient être prises en compte afin de prendre en considération les différences qui persisteront entre ces deux mondes. En résumé, tant dans les éléments de divergence que de convergence, une attention particulière et des ressources spécifiques devront être pensées pour les milieux ruraux.

Connaissance et représentations des collaborations avec le milieu philanthropique

Les principaux éléments synthèses sur les représentations du milieu philanthropique sont le fait de répondant-e-s des ASP. Le premier constat, qui ne surprend pas, est que le niveau de connaissance du secteur philanthropique subventionnaire québécois est de niveau minimal. Concrètement, les acteurs des ASP font peu affaire avec des fondations, et, quand ils le font, c'est auprès d'un nombre limité de fondations. Dès lors, la représentation du milieu philanthropique est partagée entre :

- un perçu généraliste :
 - elles existent et sont peu présentes en milieu rural;
 - elles interviennent là où devrait intervenir l'État;
 - les répondant-e-s ont peu été en contact avec elles;
 - les répondant-e-s disent ne pas bien connaître les fondations...
- un perçu appuyé par un vécu relationnel direct ou indirect :
 - positif : on a travaillé avec une ou des fondations et l'expérience a été bonne; on a su définir des conditions d'opérationnalisation de la collaboration qui a été fructueuse pour les différentes parties impliquées;
 - négative : des projets dans notre communauté ou sur notre territoire ont été financés en totalité ou en partie par une ou des fondations; l'évaluation de personnes ayant participé à ces projets s'est avérée négative...
- un perçu qui se dit ou se veut réaliste :
 - indépendamment du fait qu'on apprécie ou non le monde des fondations subventionnaires, elles ont des ressources de divers ordres qui peuvent faire une différence pour des projets, des communautés et des territoires ruraux;
 - on doit alors composer avec cette opportunité de financement, mais pas à n'importe quelles conditions...

Pour des représentant-e-s des milieux philanthropiques rencontré-e-s, un fait marquant des appréciations qui se dégagent des collaborations avec des acteurs ruraux tient aux commentaires qui leur ont été adressés relativement à la charge administrative d'une subvention philanthropique et à la qualité de la relation. Ces commentaires vont dans le sens que ce soit plus facile et humain que les expériences vécues auprès de ministères ou d'agences publiques.

Difficultés, enjeux ou obstacles de la philanthropie en milieu rural

Le thème des difficultés, des enjeux et des obstacles a principalement été énoncé par des représentant·e-s de fondations. Les éléments de synthèse indiquent aussi des spécificités qui sont propres au fait que la fondation participant à l'étude est métropolitaine ou rurale.

Pour les fondations métropolitaines, la grande difficulté relève de la connaissance non pas du, mais des milieux ruraux. Elles disent méconnaître et aussi ne pas avoir accès, via les réseaux philanthropiques existants, à de l'information pour faciliter leur mise en relation avec des projets ou des acteurs ruraux.

Pour les fondations rurales, la grande difficulté tient au manque de ressources financières, lesquelles sont concentrées dans et vers les zones métropolitaines. Les fondations rurales vivent un effet d'isolement au sein même du secteur philanthropique. Tant au niveau de l'État, qui a lui-même une connaissance limitée de ce secteur, que des organisations de la société civile ancrées dans une culture métropolitaine, les fondations rurales ont parfois de la difficulté à faire reconnaître leurs particularités, et donc, celles de leurs milieux.

Avantages et bénéfices d'une philanthropie en milieu rural

S'il y a méconnaissance du monde rural pour les fondations et du secteur des fondations pour les ASP, il se dégage des entretiens le fait que travailler ensemble permet un apprentissage commun. Cet apprentissage est possible lorsque les fondations fondent leur stratégie de financement de projets ruraux sur une relation de proximité et de dialogue. Cette méthode et pédagogie de travail est formatrice pour les deux mondes.

Il importe donc d'établir cette relation en fonction du « facteur rural », où, du côté des fondations, il importe d'avoir une ouverture à la nature spécifique des besoins, problèmes, enjeux et aspirations qui ne sont pas, peu ou moins bien connus. Et, de l'autre, d'insister sur les spécificités territoriales (locales ou régionales) pour assurer que le cadre de la collaboration s'établit sur des fondements respectueux.

Conditions de collaboration avec les fondations subventionnaires

La majorité des répondant·e-s indiquent clairement que tout recours à du financement philanthropique devra se faire en fonction des principes et des valeurs soutenus par le projet, la communauté ou le territoire. Cette collaboration devrait impliquer des exigences administratives simples et non contraignantes, et bien entendu, une non-ingérence du bailleur de fonds dans la réalisation du projet.

L'enjeu de la création d'un fonds de dotation ou d'une fondation ASP

La synthèse sur ce point est relativement simple. Peu de répondant·e-s sont à l'aise avec cette hypothèse de travail. Nous avons observé un manque de connaissance sur ce que voudrait dire la création d'un tel fonds et les principales remarques concernaient les désavantages en matière de charge de travail pour réaliser un tel projet, dans un premier temps, et pour le gérer, dans un deuxième temps.

À cet enjeu était aussi rattaché l'idée qu'un tel fonds pourrait non seulement financer le modèle ASP actuel, mais aussi financer des projets qui seraient développés dans les communautés ASP à venir.

Sur cette perspective très peu de commentaires. Pour les uns, ce n'est pas la mission des ASP de financer des projets qui seraient portés par les communautés concernées. Pour d'autres, il y aurait là une piste intéressante de travail à explorer.

Ouverture à une activité de dialogue entre fondations subventionnaires et ASP

La réponse à cette dernière dimension fait consensus auprès de tous-tes les répondant-e-s. Oui, une activité de dialogue entre des représentant-e-s ASP et des représentant-e-s de fondations serait pertinente. Enfin, les répondant-e-s sont favorables à des modalités visant un partage d'informations qui permettraient de mieux connaître le milieu rural, pour les fondations, et le secteur philanthropique, pour les membres des ASP.

Volet 3 de la recherche : Réflexion sur les options de financement et l'apport de la philanthropie quant à la pérennisation des ASP

L'objectif de la présente recherche était de sonder la pertinence, d'une part, et la faisabilité, d'autre part, de mobiliser des ressources de la philanthropie subventionnaire québécoise pour soutenir le déploiement futur des ASP.

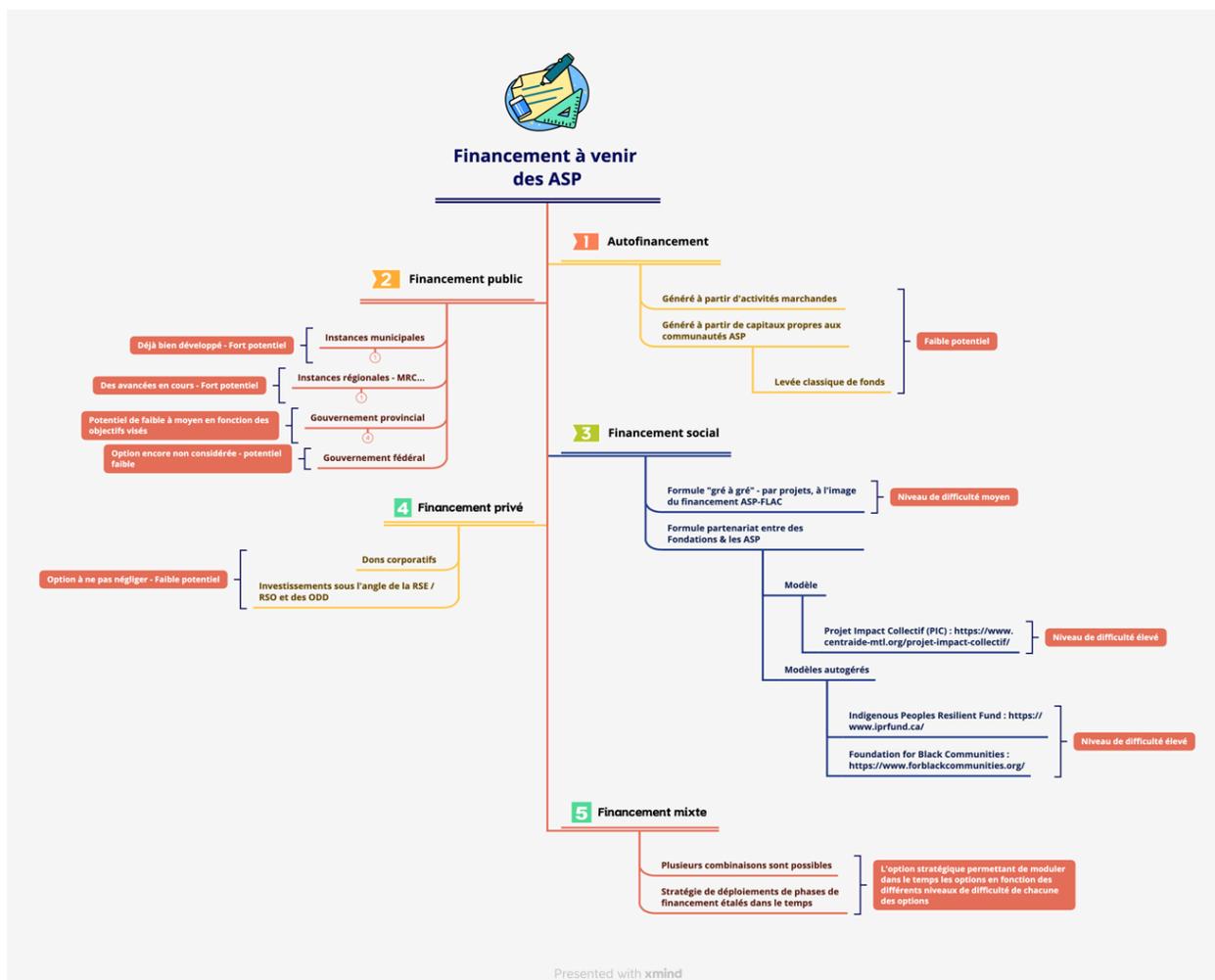
Au terme de cette étude, il apparaît clairement que l'enjeu de la pérennisation des ASP repose sur au moins cinq éléments : (1) la systématisation et l'évaluation de la démarche des ASP; (2) la mobilisation de ressources internes et externes tout au long du cycle de vie d'une édition des ASP; (3) l'approfondissement d'une réflexion portant sur la capacité endogène des ASP de générer une richesse socialement produite et communalement accaparée; (4) des options de financement; (5) un plan d'action à court terme et une vision de la démarche à long terme.

À cette étape, au moins cinq options de travail sont envisageables pour la poursuite des activités des ASP. Elles ont été présentées à l'aide de schématisation dans la figure suivante.

I. L'option du financement autogéré

Cette option repose sur l'hypothèse d'un financement possible des ASP à partir de ressources mobilisées à l'échelle des communautés locales. Cette voie était au cœur de l'approche du développement endogène. Si elle permet de limiter l'ingérence de logiques étrangères ou d'intérêts n'étant pas en concordance avec ceux de communautés locales, l'histoire démontre qu'elle ne permet pas une mobilisation importante de ressources, du moins pas nécessairement à la hauteur des besoins rencontrés.

Figure 1 : Options de financement



II. L'option du financement public

Cette voie de travail s'inscrit dans la relation historique entre le monde rural et les paliers paramunicipaux de législation publique. En toute logique, l'État devrait être à même de fournir aux communautés rurales les ressources et les délégations de responsabilité requises pour assurer leur développement. Qu'il s'agisse de financer des initiatives à l'image des ASP ou de soutenir les projets qui en découlent, l'État devrait normalement être le premier interlocuteur à mobiliser pour obtenir les appuis et les ressources requises. En fait, l'État, tant provincial que fédéral, doit composer avec un ensemble d'obligations, d'intérêts, de réalités qui font que le partage des ressources et des responsabilités n'est pas nécessairement au rendez-vous des attentes exprimées par les communautés rurales.

Il est clair que les niveaux municipaux et régionaux de gouvernance publique sont les plus proches de la réalité des communautés rurales. Cependant, le gros des ressources et des pouvoirs sont localisés aux niveaux provincial et fédéral. D'ailleurs toutes les communautés bénéficient de financements publics par projets et en fonction des grands programmes mis en place par l'État. Cette réalité rend possible

certain types de financement alors que d'autres sont plus difficiles, notamment ceux liés à la mise en relation des communautés, comme en témoigne l'expérience des ASP.

Des financements publics variés sont accessibles aux communautés rurales, mais ils ne sont pas nécessairement adaptés à la réalité rurale. Ils sont conçus en fonction d'exigences définies par de grandes orientations socioéconomiques et d'enjeux politiques ne répondant pas nécessairement aux priorités établies par le monde rural. Ces financements peuvent devenir très contraignants et exigeants en temps et en ressources (de la production de la demande au suivi gestionnaire exigé par les bailleurs de fonds publics).

III. L'option du financement social

Cette troisième voie de travail s'inscrit dans le processus de développement d'une financiarisation sociale. Cette option s'inscrit en miroir avec l'option précédente. Au sens où, l'État perçoit des revenus à partir des mécanismes de taxation et d'imposition. Il doit donc assurer en retour une couverture des besoins sociétaux. De façon similaire, le marché génère, par ses activités, une création de richesse dont une partie importante est privément accaparée par dépossession. Il importe donc de revendiquer un retour vers les communautés, d'exiger une repossession. Cette repossession peut transiter par différentes voies : celle de la responsabilité sociale des entreprises et des organisations, une imposition plus agressive de la part de l'État à l'égard des entreprises et l'opportunité que représente la philanthropie subventionnaire.

Sur la philanthropie subventionnaire, notre étude a démontré que les communautés rurales disposaient de moins de ressources allouées par des fondations québécoises à des causes philanthropiques et que la philanthropie rurale était une constituante faible de l'écosystème philanthropique québécois. Il y a donc là une opportunité afin d'établir un équilibre plus juste et adéquat des ressources philanthropiques. Pour cette option de financement, nous avons exploré deux voies de travail.

Une première repose sur le développement :

- d'ententes gré à gré entre l'initiative des ASP (éventuellement celle 4.0) et une ou des fondations afin de financer les opérations d'animation des Ateliers ; ou encore,
- le financement de projets portés par des communautés des ASP par une fondation ou par un groupe de fondations travaillant en collaboration.

Une deuxième voie de financement social s'inspire de projets existants. Ces derniers reposent sur une collaboration développée entre des fondations autour de projets pensés par elles (l'exemple de la première phase du PIC) ou proposés par des communautés (le cas des deux autres exemples cités) :

- pour appuyer la mise sur pied de projets pensés dans l'optique de soutenir des communautés urbaines, le cas du [PIC](#) à Montréal : Le Projet impact collectif (PIC) contribue à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal, grâce à des initiatives portées par les collectivités. Le PIC fournit aux quartiers les outils et le soutien nécessaires pour cibler des enjeux de fond et réaliser des avancées majeures.
- de projets pensés et gérés par des communautés identitaires, les cas de deux dotations qui ont été alimentés par des fonds philanthropiques devenu la propriété et gérés par des représentant-e-s des dites communautés :

- [Indigenous Peoples Resilient Fund](#) : The Indigenous Peoples Resilience Fund is an Indigenous led organization governed by Indigenous values and teachings, accountable to Indigenous peoples. It is non-hierarchical. It works by consensus. It demands accountability of itself to the highest standards; recognizing the sacredness of the gift of trust extended to us by the communities we serve.
- [Foundation for Black Communities](#) : We invest in change-making, working alongside Canadian community, philanthropic, political, and business organizations to ensure that Black-led, Black-serving, and Black-focused non-profit, charitable, and grassroots organizations have the sustained resources and infrastructures they need to make a meaningful impact.

Mettre sur pied une fondation communautaire dédiée aux ASP (formule de base ou élargie) permettrait de mobiliser des capitaux à l'aide de fonds philanthropiques existants ou à partir d'activités de collecte de fonds.

Ceci exigerait une extension du travail à réaliser par l'équipe professionnelle et demanderait la mise sur pied d'une structure de gouvernance adaptée à la réalité des ASP. Un tel mécanisme assurerait une stabilité à long terme :

- **pour un déploiement, plus en profondeur du modèle d'action; ou,**
- **son extension à un ensemble élargi de communautés et de projets.**

Cependant, une partie des énergies, et donc des ressources humaines, devrait être consacrée à la gestion d'un tel dispositif d'autofinancement des ASP.

IV. La voie du financement privé

Cette option repose sur l'hypothèse que le milieu libéral des affaires (entreprises privées) ou des organisations du secteur de l'économie sociale ou solidaire (coopératives, mutuelles, associations à finalité socioéconomique...)¹ pourraient profiter du partage de connaissances au cœur des ASP ou des besoins en ressources financières ou en projets « entrepreneuriaux » portés par des communautés rurales pour appuyer leur développement.

Il ne faut pas oublier que les ASP sont issus d'une démarche de mobilisation antérieure à l'idée de partage des savoirs où des individus se sont mobilisés – le Groupe du Coin – autour d'une mise en valeur d'actifs (des immeubles) qui étaient à l'abandon. Les ASP s'inscrivent dans une démarche ou réflexivité et passage à l'action cohabitait.

De façon générale, tant l'économie libérale (de façon plus importante en raison des limites inhérentes à ce modèle entrepreneurial) que l'économie sociale et solidaire (plus proche des communautés et des territoires) se doivent de répondre à des exigences sociétales en matière de 1) « responsabilité sociale des entreprises ou des organisations » (RES & RSO) et 2) de respect des objectifs de développement durable (ODD).

¹ Nous sommes conscients que le milieu libéral des affaires et celui des organisations de l'économie sociale et solidaire bénéficient de deux écosystèmes distincts, lesquels, par ailleurs, sont interconnectés

V. L'option reposant sur une combinaison modulée des quatre options précédentes

Une stratégie gagnante consisterait à considérer les quatre options précédentes sous l'angle d'une boîte à outils financiers à mobiliser en fonction des besoins des ASP et des projets développés dans les différentes communautés ou par différentes organisations partenaires.

Conclusion et ouverture : Plan d'action à court terme et vision à long terme

Au fil des 10 dernières années, les ASP sont passés d'une initiative locale en appui au développement de la communauté de Saint-Camille par le partage de savoirs à un modèle de vitalisation rurale répartie dans 7 régions administratives² du Québec s'inspirant de la même volonté de partage diversifié de connaissances et de pratiques.

- Est-il dans l'ADN de cette modélisation de continuer l'expansion vers d'autres régions administratives et d'augmenter le nombre de communautés ou de projets dans chacune des régions ?
- S'agit-il d'atteindre un seuil de percolation, celui atteint par les ASP 3.0, et d'approfondir les capacités de travail en fonction, par exemple, d'une posture de transition sociale et écologique ?
- Ou encore, peut-on envisager un scénario intermédiaire où l'on élèverait le seuil de percolation tout en approfondissant les capacités transitoires ?

Répondre à ces questions suppose une réflexivité prospectiviste de la part des partenaires des ASP 3.0. Cette démarche réflexive collective est essentielle pour bien cadrer le contenu d'un plan d'action à court terme et surtout dans l'énoncé d'une vision à long terme.

2 Bas-Saint-Laurent ; Capitale-Nationale ; Chaudière-Appalaches ; Centre-du-Québec ; Estrie ; Mauricie ; Saguenay-Lac-Saint-Jean

Figure 2 : Cartographie des ASP 3.0

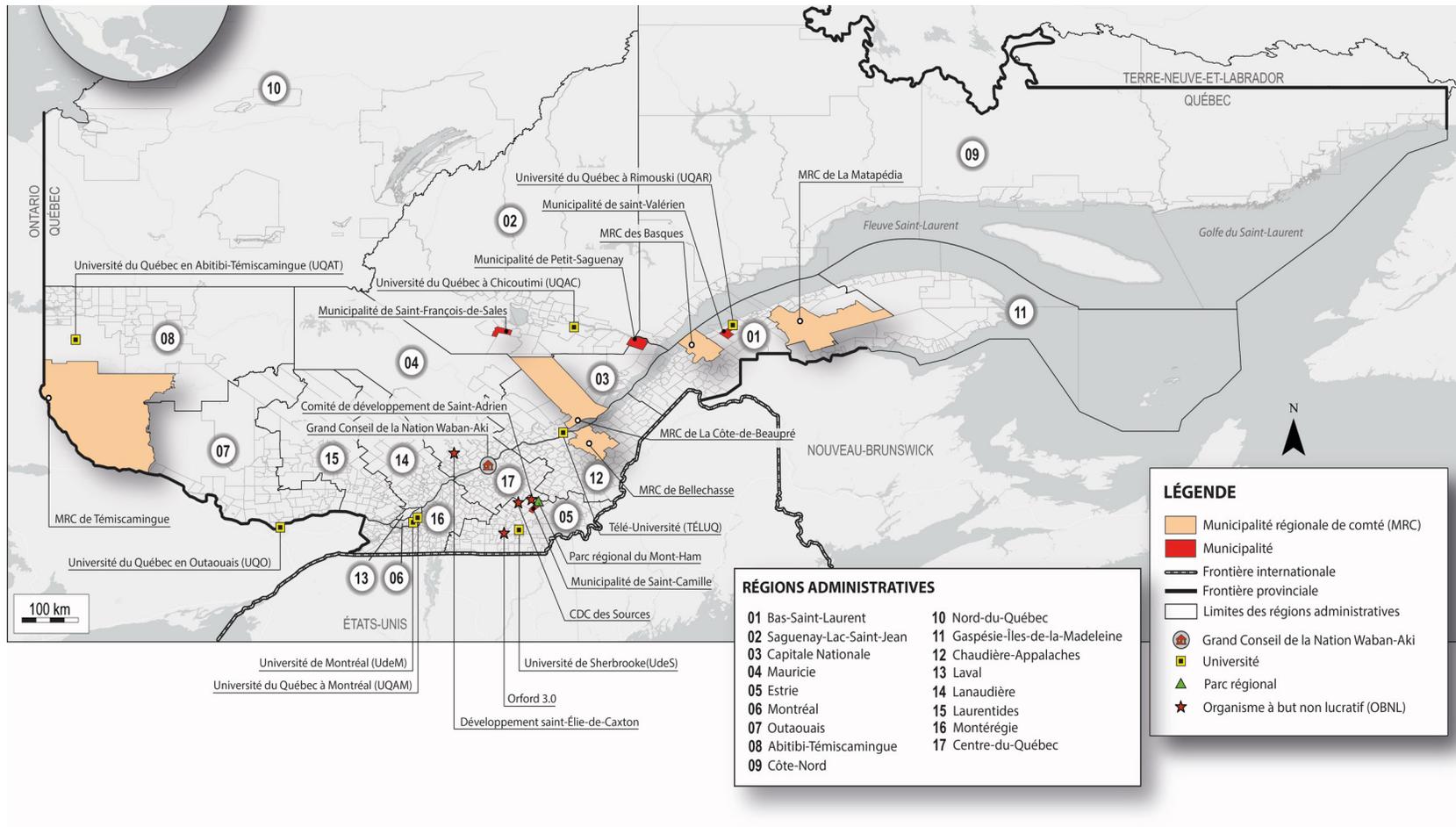


Figure 3 : Fonctionnement des ASP 3.0

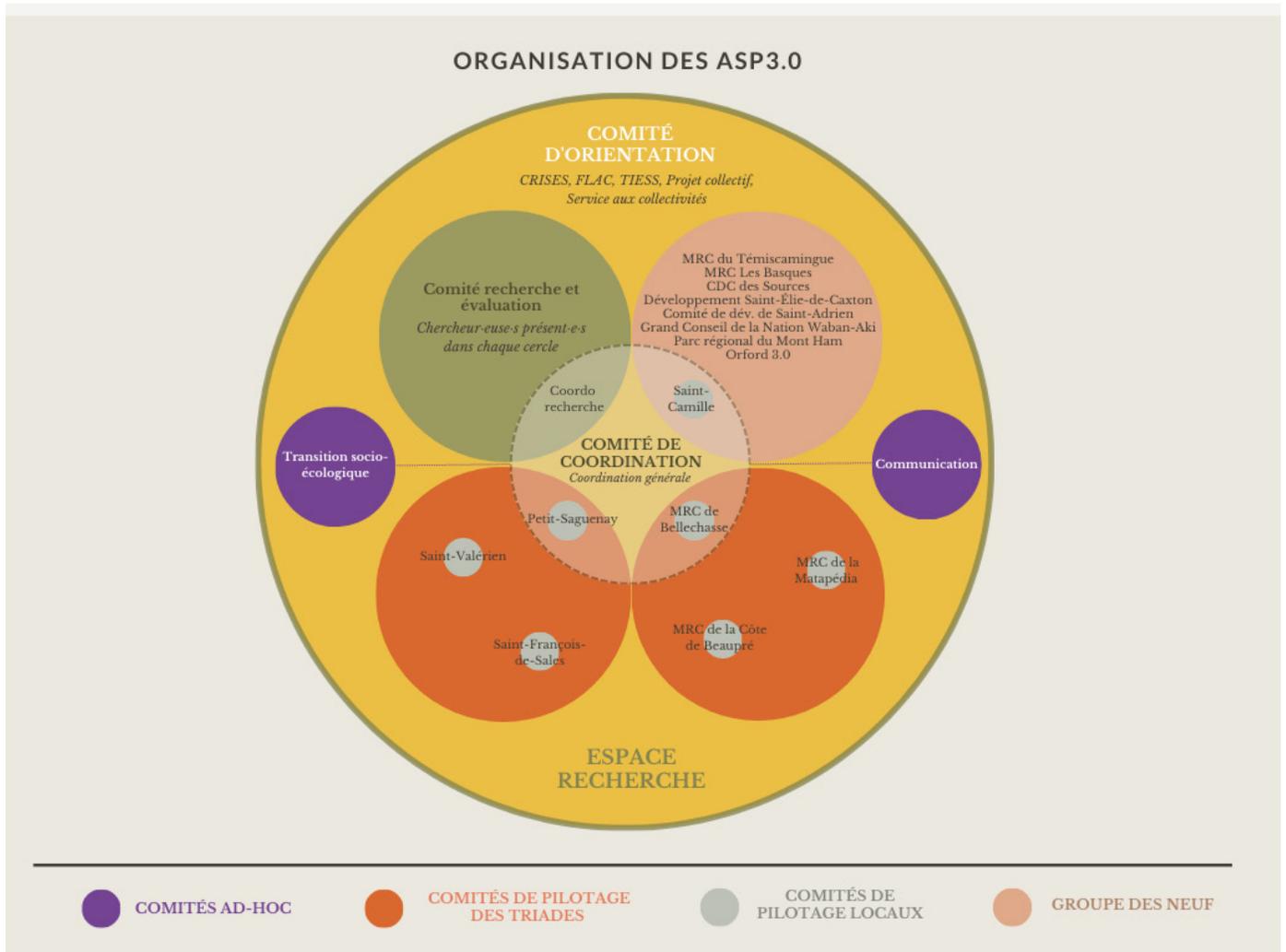


Tableau 2 : Niveaux d'action des ASP et sources potentielles de financement

Sources	Niveaux	ASP : de base	ASP : projets et activités	Ruralité	Questions - Défis - Conditions et Enjeux
◇ Partenaires, contributions « en nature »					
◇ Philanthropie ▪ Accord gré à gré avec certaines fondations ▪ Groupes de fondations ▪ Fondation communautaire (capitalisée)					<ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles fondations? ○ À quelles conditions? ○ Pour quelle durée? ○ Modalités de gouvernance
◇ Financement public ▪ Québec: MÉI, MAM ou autres ▪ Fédéral ▪ Pouvoirs locaux (municipalités, MRC...)					<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le ou les programmes et faire les démarches. Alliances nécessaires ○ Lourdeur ○ Ne pas nuire aux alliances possibles entre ASP et MRC et Municipalités
◇ Outils de financement de l'ÉSS					<ul style="list-style-type: none"> ○ Alliance avec réseau ÉS
◇ Financement privé					<ul style="list-style-type: none"> ○ Par où commencer?
◇ Levée de fonds auprès du public					<ul style="list-style-type: none"> ○ Ex: obligations communautaires. ○ Énergie nécessaire
◇ Stratégie mixte					<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir une stratégie claire à court, moyen et long terme

